QUÉBEC – Les électeurs de la circonscription provinciale de Lévis peuvent se prévaloir dimanche et lundi de leur droit de vote par anticipation dans le cadre de l'élection partielle du 20 octobre.

Les bureaux de scrutin seront ouverts de 9h30 à 20h, les deux jours.

Pour connaître l'adresse de l'endroit qui leur est attitré, les quelque 46 900 électeurs inscrits peuvent consulter le site web du Directeur général des élections du Québec. Un avis a également été envoyé par la poste à la fin septembre.

Aux élections générales d'avril dernier, le taux de participation au vote par anticipation avait été élevé dans Lévis, soit 26,66 pour cent. Le taux global de participation avait été de 75 pour cent.

La circonscription de Lévis est devenue vacante à la suite de la démission du député caquiste Christian Dubé, qui a choisi d'oeuvrer au sein de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

L'animateur de télévision François Paradis tentera de conserver le comté à la CAQ. Il fait partie des onze candidats qui sont en lice.

Le Parti libéral mise sur Janet Jones, une conseillère municipale de Lévis. Du côté de Québec solidaire, le candidat retenu est le docteur Yv Bonnier Viger. Le Parti québécois présente l'attaché politique Alexandre Bégin.

Le chef du Parti conservateur du Québec, Adrien Pouliot, est également candidat.

Cet article <u>Vote par anticipation dimanche et lundi dans la circonscription de Lévis</u> est apparu en premier sur

L'actualité

Blogs voyage	
Consultez la source sur Lactualite.com: circonscription de Lévis	Vote par anticipation dimanche et lundi dans la